Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 999

Artikel: Identité helvétique : une Europe ouverte
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020375

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IDENTITÉ HELVÉTIQUE

Une Europe ouverte

(*jd*) Au cours de la dernière émission «Table ouverte» de la TV romande, consacrée aux relations de la Suisse avec l'Europe, les trois participants sont tombés d'accord pour diagnostiquer une crise d'identité helvétique. Pour Otto Fischer, ancien conseiller national et ancien directeur de l'Union suisse des arts et métiers, cette crise, nous avons à la surmonter par nos propres forces, sans chercher le salut dans un quelconque abandon de souveraineté à un ensemble européen qui ne nous apportera rien de bon.

Cette conception isolationniste est fort répandue dans notre pays! 700 ans d'histoire sont là pour attester que notre volonté d'indépendance s'est révélée payante. Et le solide bon sens d'un Otto Fischer, en appelant au maintien du statu quo, ne peut trouver qu'un écho bienveillant, surtout dans le contexte économique favorable que nous connaissons aujourd'hui.

La question de l'identité helvétique est intéressante dans la mesure où elle nous oblige à penser notre lien avec l'Europe autrement qu'en termes économiques, une perspective réductrice favorisée par l'échéance de 1993 et les négociations entre la Communauté et l'AELE. Dans un remarquable article intitulé «Penser de manière globale afin de rester suisse» (*Die Weltwoche*, 17 mai 1990), l'écrivain alémanique Adolf Muschg montre de manière convaincante que le réflexe de défense et de fermeture face à l'Europe en devenir constitue en réalité une trahison de notre identité politique et de notre spécificité culturelle.

Pour les contemporains de Gottfried Keller, la double citoyenneté — citoyen suisse et membre de la communauté culturelle allemande — était une évidence; et l'identité de la Suisse latine doit beaucoup à son appartenance à la culture française ou italienne. Cette double citoyenneté est constitutive de notre spécificité et nous qualifie tout particulièrement pour l'Europe, dans la mesure où elle se révèle capable de gérer — et plus même, de faire fructifier — les conflits qu'elle engendre.

A ce titre, la montée du dialecte en Suisse alémanique est tout sauf un retour à l'authenticité helvétique; elle représente bien au contraire un abandon de la spécificité suisse. Le dialecte dominant n'illustre pas tant l'affirmation d'un caractère propre que le triomphe d'un langage nivelé et homogénéisé pour consommation de masse, coupant ses adeptes de leur culture et les isolant de leurs concitoyens latins.

Notre rôle en Europe sera à la mesure de notre contribution. Si nous dépassons la question mesquine: «Qu'est-ce que ça nous rapportera?», nous devons bien convenir que notre histoire a engendré des solutions, des institutions dignes d'intérêt pour l'Europe: l'autonomie communale, la répartition des tâches entre l'Etat central et les cantons, les droits populaires.

Pourquoi l'unification allemande, qui intéresse tous les Européens, ne ferait-elle pas l'objet d'une votation à l'échelle du continent, à l'image de ce que nous avons pratiqué pour la création du canton du Jura? La question de savoir si l'existence de la Suisse est toujours justifiée est de plus en plus indissociable de celle de l'utilité de nos solutions pour l'Europe.

Mais notre exemplarité ne survivra pas à un oui au seul espace économique. Notre oui est nécessaire parce que l'Europe est notre affaire, pas moins que celle des autres et des plus puissants. La volonté politique qui a fait de la Suisse une communauté équilibrée de membres hétérogènes ne doit pas rester une spécialité helvétique. Mais pour que l'Europe devienne un processus culturel et non seulement un supermarché, elle a besoin de la résistance solidaire des «petits», une stratégie typiquement suisse. ■

MÉMOIRE

Minorités européennes

(*cfp*) Au cours de la Conférence sur la dimension humaine à Copenhague, le conseiller fédéral Felber a rappelé l'intérêt de la Suisse pour les problèmes des minorités, qu'elles soient ethniques, linguistiques, culturelles ou religieuses. Il a laissé entendre que notre pays serait prêt à accueillir, dans la première moitié de l'année prochaine, une réunion qui leur serait consacrée.

Les événements de l'Est européen ont eu pour effet de rafraîchir la mémoire des plus âgés et des rats de bibliothèque. On s'est souvenu des bureaux créés à Genève, au temps de la SDN, pour manifester la présence de minorités nationales aspirant à l'autonomie. Il y avait aussi un Centre d'études de l'Europe centrale.

Tchécoslovaquie, Ruthénie subcarpatique, Ukraine, Yougoslavie et d'autres Etats issus de l'Empire austro-hongrois, et même de l'Empire ottoman, faisaient l'objet d'études critiques et contradictoires. En 1938, par exemple, la *Danubian Review* donnait le détail de vingt nationalités en Yougoslavie et ajoutait même une rubrique «autres» correspondant à 4500 habitants.

Divers groupes nationaux à la recherche de l'indépendance se manifestaient non seulement intellectuellement, mais aussi par des actes terroristes. On pense, en particulier, aux Oustachis, société secrète croate. Elle réussit à obtenir la création d'une Croatie en 1941, mais elle fut emportée en 1944 par la défaite de l'Allemagne nazie. On entend reparler de la Slovaquie qui a été indépendante comme protectorat allemand de 1939 à 1945, avec un gouvernement clérical.

Mais dans cette mosaïque de l'Europe centrale, il n'y a pas d'unité territoriale pour les minorités. Quand on parle des Albanais du Kossovo, en Yougoslavie, on ne dit rien des Albanais de Macédoine dans le même pays. Et lorsqu'on évoque les Allemands de Transylvanie, en Roumanie, on pense volontiers aux Saxons en omettant les Landler, ces protestants autrichiens déportés au XVIIIe siècle et qui, semble-t-il, vivent encore dans trois communes en ayant conservé leurs coutumes, leur dialecte et leur mode de vie.

Dans son livre sur *L'Europe des ethnies*, Guy Héraud en fournit une liste impres-